

## Eau douce : Anticiper la raréfaction de la ressource

### REGARDS CROISÉS 2

– Une pluralité  
de solutions face  
à un défi complexe

### FOCUS FILIÈRE 4

– La réduction  
de la consommation  
d'eau dans  
l'agroalimentaire

### FOCUS COLLECTIVITÉ 6

– La REUT : Une solution  
pour la sobriété  
de l'usage de l'eau

### BOÎTE À OUTILS 8



Nous rédigeons ce bulletin à l'annonce du Plan EAU par le gouvernement : 53 nouvelles mesures qui représentent une nouvelle stratégie face à une pénurie d'eau en hausse. Face à celle-ci, quels outils de l'économie circulaire permettraient de diminuer l'extraction de cette ressource : réutilisation des eaux usées, optimisation des procédés, sobriété des usages, etc. ?

Nous avons souhaité mieux comprendre les origines de la pénurie d'eau douce et les actions mises en place pour travailler à sa répartition en fonction des usages de notre société. Eau douce, eau potable, irrigation, industries...

### – Les sources et les utilisateurs sont multiples. –

Les sources et les utilisateurs sont multiples et aujourd'hui, ils rentrent en concurrence. Face à ces dérèglements écologiques grandissants, des prises de décision sont nécessaires. Dans ce bulletin, nous vous présentons ainsi un état des lieux des causes et conséquences de la pénurie,

ainsi qu'un éventail de solutions, dont celles mises en place par l'industrie agroalimentaire pour réduire ses consommations et celles de collectivités pour réemployer l'eau que nous utilisons. En espérant que ce bulletin puisse vous éclairer ! Bonne lecture !

L'équipe de rédaction du bulletin Eclaira



S'informer, communiquer, échanger... rejoignez le réseau : [www.eclaira.org](http://www.eclaira.org) !

édité par :



soutenu par :



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

eclaira  
ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

[www.eclaira.org](http://www.eclaira.org)



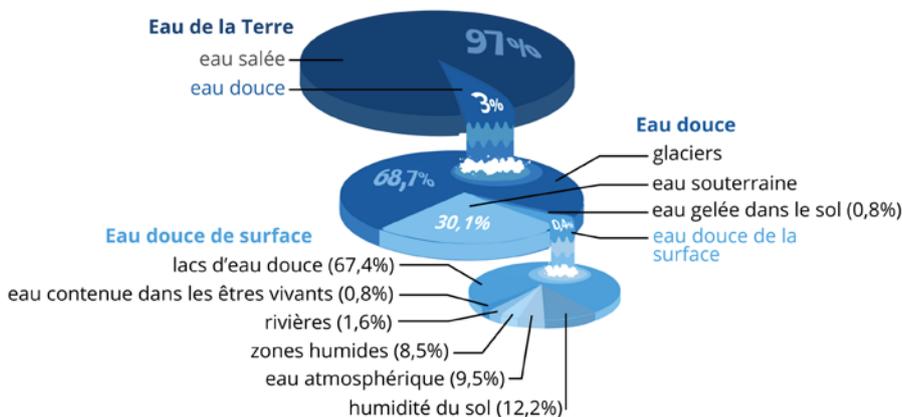
# Une pluralité de solutions face à un défi complexe

## Témoignage d'Éric Tardieu, Directeur général de l'Office International de l'Eau (OiEau)

### Pourquoi sommes-nous confrontés à une pénurie croissante d'eau « douce » en France ?

**E.T. :** La quantité d'eau sur terre ne bouge pas. On ne peut donc pas vraiment parler de pénurie à l'échelle mondiale mais d'une répartition différente due au changement climatique. Une raréfaction est observée en France tout comme en région méditerranéenne ; le Maroc a, par exemple, perdu 25% de précipitations depuis une cinquantaine d'années tandis que le bassin du Congo reçoit de plus grandes quantités d'eau. Nous avons aujourd'hui une connaissance des modèles climatiques au niveau mondial et continental mais nous avons besoin d'une meilleure connaissance au niveau national et local, ce qui est en cours en France avec notamment le projet Explore2<sup>1</sup> mené par l'INRAE et l'OiEau pour le ministère de la Transition écologique.

## La part d'eau douce sur Terre



### Quelles sont les utilisations de l'eau qui rencontrent un risque dû à cette nouvelle répartition de l'eau ?

**E.T. :** Aujourd'hui l'eau est fondamentale pour trois grands domaines en France : l'eau de consommation, l'agriculture et l'énergie. En ce qui concerne l'eau potable, il faut savoir que 2/3 de l'eau que nous consommons provient des nappes phréatiques. Nous observons une diminution croissante de l'eau disponible. Des régions françaises ont déjà été en manque d'eau potable à l'été 2022 notamment. Pour prévenir ces risques, il est nécessaire d'augmenter l'interconnexion des réseaux d'eau, entre deux communes par exemple, pour mutualiser les sources et augmenter ainsi la résilience. Il faut aussi, bien entendu, faire davantage preuve de sobriété. En agriculture, la demande en irrigation, nécessaire en particulier en été lorsque les nappes phréatiques sont au plus bas, est croissante du fait de l'assèchement des sols et de l'augmentation des températures. Plusieurs solutions sont en développement comme l'irrigation par goutte-à-goutte, la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) ou la mise en place de retenues d'eau diverses. Mais, il est surtout nécessaire de réinterroger les conditions de la production agricole française.

**– Il faut aussi, bien entendu, faire davantage preuve de sobriété. –**

Le domaine de l'énergie dépend aussi fondamentalement de l'eau, principalement pour les barrages français mais aussi pour les centrales nucléaires. Le niveau des rivières diminuant, le flux d'eau risque de ne plus être suffisant pour refroidir efficacement les centrales. Plusieurs ont dépassé les seuils à l'été 2022, c'est-à-dire que l'eau restituée au milieu naturel a dépassé la température maximum tolérable par les écosystèmes et ont donc dû réduire leur production.

### Comment décider d'une répartition équitable ?

**E.T. :** La gestion de la ressource en eau en France est découpée en bassins hydrographiques dotés de 6 agences de l'eau qui préparent les arbitrages entre les différents besoins en eau grâce à différents outils. Les agences compétentes en Auvergne-Rhône-Alpes sont Rhône-Méditerranée-Corse et Loire-Bretagne. Chacune d'entre elles réalise une planification sur 6 ans à travers les schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) ainsi que des plans pluriannuels pour soutenir des actions spécifiques comme le financement de solutions techniques (ex : maîtrise des rejets polluants industriels ou agricoles). Le SDAGE mis en place par l'agence de l'eau RMC a été adopté le 18 mars 2022. Des comités de bassin ont aussi été créés où l'on retrouve des représentants de l'ensemble des usagers de l'eau : l'Etat, les collectivités, les industriels, les agriculteurs et les associations environnementales. Ils discutent des scénarios ainsi que des hypothèses de soutien en fonction des besoins, de la disponibilité des ressources et des enjeux économiques et environnementaux. Des organes plus locaux ont été mis en place au niveau des sous-bassins à travers les commissions locales de l'eau (CLE).

1. Explore2 - les futurs de l'eau <https://urlz.fr/lXMB>



## Témoignage d'Agathe Euzen, Directrice adjointe de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE) du CNRS, responsable de la Cellule Eau du CNRS et co-directrice du Programme OneWater – Eau Bien Commun

### Pourquoi sommes-nous confrontés à une pénurie croissante d'eau douce en France ?

**A.E. :** On désigne par « pénurie en eau » la situation de manque pour satisfaire les besoins, non seulement des écosystèmes, mais aussi ceux liés aux activités humaines. Une sécheresse, caractérisée par une absence d'eau dans les sols, a moins d'impact dans un lieu non anthropisé<sup>1</sup>. Dans ce contexte, cela implique que l'on ne peut plus disposer d'autant d'eau que ce à quoi nous sommes habitués. Certains usages doivent être reconsidérés en fonction de la disponibilité des ressources et de ses variabilités dans le temps et dans l'espace.

Cette pénurie est issue d'un ensemble de phénomènes liés au changement global :

- dérèglement climatique : augmentation de la température, évolution de la pluviométrie, exacerbation de phénomènes extrêmes (inondations, sécheresses, canicules, tempêtes, etc.), ce qui peut conduire au dérèglement des saisons ;
- développement des activités humaines dont l'artificialisation des sols ;
- accroissement démographique qui augmente la demande.

### Quels sont les dangers qui menacent notre approvisionnement en eau ?

**A.E. :** L'eau, c'est la vie. Elle doit donc d'abord satisfaire le vivant. Les socio-écosystèmes dont les humains font partie et l'eau destinée à la consommation humaine sont prioritaires mais il faut trouver

les moyens de satisfaire aux mieux les autres usages. L'eau douce est répartie de manière très inégale sur les territoires et pas toujours présente là où se développent les activités humaines. Parfois, selon les régions, des restrictions d'eau deviennent nécessaires car la demande est supérieure à la capacité de renouvellement de la ressource. Le risque est donc de manquer d'eau au moment et à l'endroit où on a besoin. La réflexion en amont des usages de l'eau devrait permettre d'utiliser cette ressource avec sobriété.

### Quelles sont les solutions prioritaires, consensuelles ou non, et réalistes face à cette pénurie ? À quelle échelle ?

**A.E. :** Il est difficile de se prononcer sur une solution unique. Il en existe une palette. Elles doivent être adaptées aux spécificités des territoires, de leurs besoins et usages spécifiques. La disponibilité de la ressource concerne tous les acteurs, chacun selon ses priorités. Il est important de réévaluer les usages de l'eau à l'échelle des territoires en tenant compte

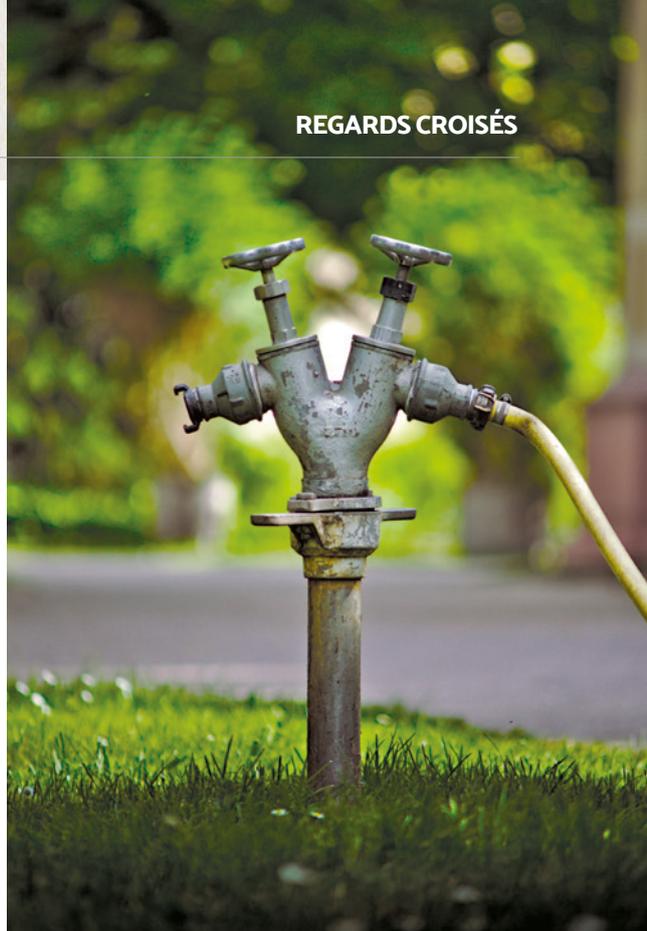
des pressions multiples. Pour cela, il est nécessaire de renforcer une gouvernance plus intégrative, raisonnée et systémique des usages de l'eau, à toutes les échelles et pour tous les secteurs. Parmi les réponses, la mobilisation de ressources alternatives et le développement de techniques peuvent être envisagés et considérés selon leurs coûts-bénéfices économiques, environnementaux et sociaux, et leur adaptabilité aux spécificités des territoires :

- la récupération d'eau de pluie qui est, cependant, nécessaire aux écosystèmes ;
- la récupération des eaux usées dites grises<sup>2</sup> dont la qualité du traitement permettra d'identifier des usages qui pourront en bénéficier ;
- la désalinisation, par exemple pour les villes touristiques littorales qui connaissent de fortes demandes en saison estivale.

Toutes ces sources d'eau nécessitent une réflexion au niveau environnemental du fait de leur prélèvement à un moment et à un endroit précis. D'autre part, ces ressources alternatives, d'une qualité différente, impliquent de créer de nouveaux réseaux dans des lieux déjà urbanisés. Cela entraîne des problématiques techniques, financières, sanitaires ou de gestion non négligeables. Enfin, la question de la consommation d'une eau de moindre qualité se pose aussi, en particulier du fait de la représentation culturelle de la pureté de l'eau et de ses usages.



1. Modifié par les sociétés humaines
2. Eaux issues de la salle de bains, de la cuisine et des machines à laver le linge ou la vaisselle





Rédigé par l'ARIA  
Auvergne-Rhône-Alpes



# La réduction de la consommation d'eau dans l'agroalimentaire

Un plan d'action Eau dans l'agroalimentaire, la logique des 3 R : Réduire, Réemployer, Recycler



**Auvergne-Rhône-Alpes**

## La disponibilité de l'eau, un enjeu majeur en AuRA

La filière agroalimentaire, consciente des évolutions climatiques et de la nécessité de se préparer à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents et longs, est de longue date engagée sur la mobilisation autour des économies d'eau, notamment via le Comité EAU animé par l'ARIA Auvergne-Rhône-Alpes qui se réunit régulièrement pour partager les bonnes pratiques sur ce sujet.

### 3 mois en « crise » sécheresse à l'été 2022

Le maintien pendant 3 mois du niveau « crise sécheresse »,

**— L'enjeu de la sécurisation de l'approvisionnement en eau est crucial pour les IAA. —**

imposant aux industriels des réductions de prélèvements supplémentaires alors même que des plans d'action d'économies d'eau structurels étaient déjà en place dans les entreprises, a engendré des situations de difficultés majeures sur l'ensemble du territoire. Selon les départements, les arrêtés sécheresse

niveau « crise » demandent que les industriels réduisent de 25% à 50% leurs prélèvements. Dans un secteur industriel qui utilise des volumes d'eau importants pour les activités de nettoyage, ce niveau de réduction des prélèvements est en effet extrêmement compliqué à atteindre en garantissant un niveau de maîtrise des risques sanitaires équivalent.

## Des impacts en cascade à la suite des restrictions de prélèvements

Pour 10% des entreprises alimentaires, le respect des arrêtés sécheresse a mené à une diminution contrainte des volumes de production (arrêt de lignes, resserrement de gammes...). Or, pour cette filière qui transforme une matière première vivante et qui traite des produits frais, une réduction importante de prélèvements, si elle est parfois possible, ne peut s'envisager qu'avec une anticipation vis-à-vis de la production amont. En effet, au-delà des conséquences économiques (perte de chiffre d'affaires, pénalités logistiques, etc.) pour les entreprises concernées, un arrêt, même partiel, de l'activité a un impact social (chômage partiel pour les salariés), un impact sur les consommateurs

(diminution des produits en rayon et renforcement de l'inflation des prix alimentaires) et, bien évidemment, un impact sur les agriculteurs : — baisse de la collecte laitière entraînant l'élimination du lait produit par les exploitations et non transformé ; — baisse des capacités d'abattage avec problématique de surpopulation et donc surconsommation d'eau dans les élevages ; — baisse de la récolte des légumes et de la transformation des pommes en pleine période de récolte ; — abattages prématurés dans la filière œuf.

## Réduire les consommations d'eau :

### À l'échelle des entreprises

Des plans d'action d'économie d'eau ont été mis en œuvre chez les industriels avec responsabilité et engagement. Les entreprises se sont organisées pour renforcer ces mesures et réorganiser leurs productions au maximum (par exemple : priorité aux grandes séries pour diminuer les opérations de nettoyage, renforcement de la formation du personnel, réduction de pression, recherche de fuites, changement de buses, installation ou modernisation de compteurs, investissement dans des équipements plus économes, etc.).

Toutes ces actions concourent à un plan de continuité des activités qui conjugue réduction des consommations d'eau et maintien du traitement de la matière première en conservant la maîtrise des risques sanitaires.

### À l'échelle de la filière et du territoire

Pour soutenir ces démarches et les renforcer, l'ARIA AuRA a également pris l'initiative de concevoir et diffuser un « kit de bonnes pratiques »<sup>1</sup>. Celui-ci propose aux entreprises une check-list de solutions à mettre en œuvre et des outils pour structurer leurs démarches (diagnostic des consommations, trame de plan d'actions, etc.).

L'objectif est d'accompagner les entreprises dans leurs actions et d'anticiper au mieux de nouvelles situations de sécheresse.

### Réduire les consommations d'eau : un engagement nécessaire mais insuffisant

Nous faisons le constat que les mesures d'économies d'eau, bien que nécessaires et efficaces, ne suffisent pas face à l'ampleur de la crise. Les retours d'expérience que nous faisons, montrent qu'elles permettent en effet d'atteindre au maximum une baisse moyenne de 10% des prélèvements.

1. Kit à télécharger : <https://urlz.fr/lXMH>



L'industrie (y compris les IAA) représente en France **9 % des prélèvements et seulement 4% de la consommation d'eau**



**10% d'eau économisée dans tous les secteurs d'ici 2030\***



**Accompagner 50 sites industriels avec le plus fort potentiel de réduction\***

**\*Mesures du plan eau 2023**

– **Les économies d'eau permettent une baisse maximum de 10% des prélèvements.** –

## Recycler l'eau : Une solution d'avenir pour économiser de l'eau potable

Pour que l'impact sur la ressource soit conséquent, il est donc nécessaire d'aller plus loin que les économies d'eau. C'est pourquoi les entreprises agroalimentaires travaillent de longue date sur le potentiel des ressources d'eau alternatives et promeuvent notamment le développement de la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) et la Réutilisation des Eaux Récupérées de la Matière Première (RERMP).

Le développement de la réutilisation de l'eau est une solution qui permettrait de conjuguer des économies substantielles de prélèvements dans le milieu avec la continuité d'activité de l'agroalimentaire sur le territoire. C'est un levier d'action à effet immédiat et conséquent pour diminuer les prélèvements d'eau. Toutes les technologies de traitement existent et sont éprouvées depuis plusieurs années à l'étranger, y compris dans l'Union Européenne. Les industriels agroalimentaires sont prêts à investir dans les équipements de traitement nécessaires pour régénérer leurs eaux et les rendre propres pour un nouvel usage.

Le développement de projets de recyclage de l'eau est cependant fortement limité au sein des entreprises de transformation alimentaire en France. En effet, contrairement à la réutilisation de l'eau en vue de l'irrigation agricole, il n'existe pas de cadre réglementaire national sur les eaux réutilisées en industrie agroalimentaire pour un usage en contact avec les denrées alimentaires. Cependant, le Plan Eau annoncé en mars dernier a entériné une levée des blocages réglementaires sur ce sujet. Dans la foulée, un projet de décret a été soumis à la consultation du public et devrait être rapidement promulgué.

# La REUT : Une solution pour la sobriété de l'usage de l'eau



La REUT, ou REUSE en anglais, consiste en la récupération des eaux usées traitées, en sortie d'une station d'épuration des eaux usées (STEP) par exemple, pour la réinjecter dans le cycle local de l'eau plutôt que de la renvoyer dans le milieu naturel.

La REUT peut être utilisée pour de nombreux usages : l'irrigation agricole, l'arrosage d'espaces verts, le nettoyage des voiries, le lavage du matériel public mais également la recharge artificielle de nappes, la lutte contre les incendies ou la protection et la remise en état de milieux naturels. Les limites actuelles à la REUT sont causées par la faible acceptation des citoyens pour la réinjection de cette eau dans le système ainsi que la nécessité d'investir dans des traitements qui permettraient d'atteindre une qualité d'eau suffisante pour être potable. La France est particulièrement en retard sur le développement de la REUT par rapport aux autres pays européens (0,5% de REUT) ; le plan Eau français<sup>1</sup> de mars 2023 prévoit 10% de REUT ce qui reste inférieur à l'Espagne par exemple (14% de REUT en 2020<sup>2</sup>).

**— La REUT peut être utilisée pour de nombreux usages —**

Ce travail a été complété par des retours d'expérience d'autres collectivités (notamment l'agglomération Cannes Pays de Lérins et sa réutilisation des eaux en sortie de STEP pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage des avions).

La collectivité s'est d'abord intéressée à l'eau de stockage des pompiers (sous sa compétence) mais s'est finalement tournée vers la récupération des eaux de pluie.

Les eaux du toit des serres du Puy-en-Velay sont récupérées dans une cuve pour l'arrosage des espaces verts. Suite à la sécheresse de l'été 2022, la collectivité a aussi décidé d'en faire une installation

de stockage pour les urgences. D'autre part, il est dorénavant acté que les 2 500m<sup>3</sup> d'eau vidangée de la piscine La Vague au Puy-en-Velay permettront, en 2024, le remplissage de la balayeuse qui nettoie la voirie. Trois cuves d'un total de 200m<sup>3</sup> seront remplies automatiquement sous la piscine afin que la balayeuse puisse venir y remplir ses propres réservoirs en permanence. La communauté d'agglomération a d'abord pensé aux exutoires de cette eau à réutiliser avant de dimensionner les volumes de son stockage. La récupération de l'eau de pluie est déjà pratiquée sur la toiture de cette même piscine pour les besoins des sanitaires. Ces expériences ont permis au service

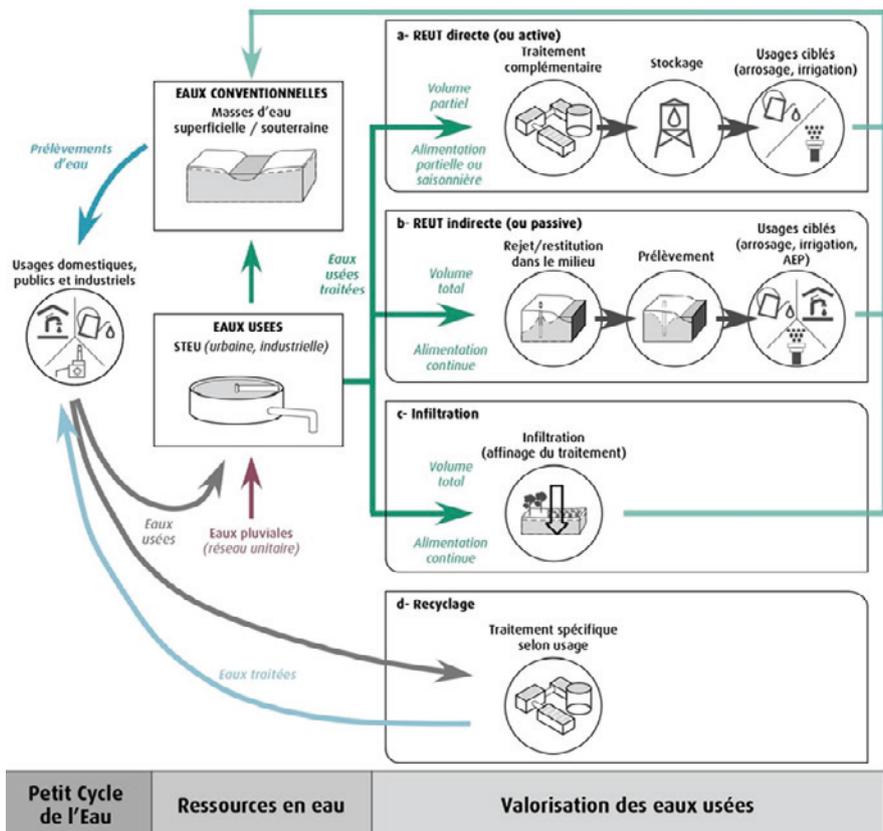
Développement Durable d'intégrer dans sa pratique la mise en place de systèmes de récupération d'eau dès la conception et la construction de nouveaux bâtiments, ainsi que pour les réhabilitations. La communauté d'agglomération a aujourd'hui aussi réussi à impulser la dynamique de la REUT auprès de toutes ses communes adhérentes.

1. Voir la boîte à outils qui figure en fin de bulletin
2. Eaux usées traitées : pourquoi cette nouvelle ressource est à utiliser (futura-sciences.com)

## Un projet de réutilisation des eaux issues des équipements municipaux

**Fabienne Chardon, chargée de prévention et économie circulaire, Agglomération du Puy-en-Velay**

La collectivité a initié un travail sur la réutilisation de l'eau sur l'initiative de l'Élu aux Finances et Sport et de celui au Développement Durable. Cette étude a été réalisée en interne et a débuté par une phase de collecte d'informations sur chaque maillon de la chaîne de valeur interne à la collectivité : réglementation, besoins de la collectivité, filières liées à l'eau sous sa responsabilité et services concernés.





  
**Mise en place de 10% de REUT en France\***

---

  
**Développer 1000 projets de réutilisation de l'eau sur le territoire, d'ici 2027\***

**\*Mesures du plan eau 2023**

### Une REUT agricole depuis 25 ans

Michel Saintemartine, ingénieur du Bureau d'études SOMIVAL Ingénierie (Clermont-Ferrand)

En 1996, les responsables de la STEP de Clermont-Ferrand, des agriculteurs et une sucrerie s'associent pour monter ce projet d'irrigation de terres agricoles de la plaine de la Limagne. Si la sucrerie a fermé en 2019, la REUT persiste : les eaux issues de la STEP sont transférées dans 16ha de lagunes permettant aux UV d'assainir l'eau pendant 12 jours. Quarante exploitations agricoles sont ainsi irriguées, pour un volume d'eau allant d'1 à 3 millions de m<sup>3</sup> par an. Un comité de suivi, composé des acteurs précités accompagnés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'UFC Que choisir, veille au bon fonctionnement de cette REUT.

Il existe des demandes locales de déploiement de cette REUT. Cependant, il est aujourd'hui exclu de l'agrandir car les lagunes nécessaires à l'assainissement de l'eau sont saturées. La reproductibilité de ce type de projet est complexe en raison d'une réglementation très stricte obligeant à de lourds suivis quantitatifs gérés par les agriculteurs et qualitatifs menés par l'Association Syndicale Autorisée (ASA) Limagne Noire. Les réglementations européennes de 2020 et françaises de 2010 sont clairement des freins au déploiement de la REUT en raison de leur complexité de mise en œuvre.

### Biovallée (Drôme) : un projet de REUT à l'étude

Yannick Régnier, directeur de l'association Biovallée, responsable du projet de réutilisation des eaux usées traitées

Le projet a démarré en 2020. La première phase de ces études a conduit au choix de trois stations d'épuration (à Alex, Crest et Luc-en-Diois), dans le cadre d'une analyse multicritères, pour mener des projets expérimentaux. La deuxième phase d'étude a débuté en janvier 2023. Elle consiste à valider les scénarios techniques sur les 3 sites retenus, en concertation avec l'ensemble des acteurs. Le potentiel cumulé d'usage des eaux traitées représente jusqu'à 750 000 m<sup>3</sup>. La fin de cette étude est prévue à l'automne 2023.

Jusqu'à récemment, l'eau avait un coût modéré. Avec l'explosion des prix de l'énergie, les charges ont largement augmenté pour les irrigants (en lien avec le pompage) et se sont répercutées sur le prix de l'eau. Les projets de REUT, amenant un avantage financier par la réutilisation, demandent cependant des investissements complémentaires en infrastructures.

Le premier financeur de ce projet est l'Etat via le programme Territoires d'Innovation de France

2030. Quelques collectivités complètent ce financement public et des financeurs privés se sont impliqués. La Chambre d'Agriculture et le Syndicat d'irrigation drômois apportent un appui technique.

Les enjeux principaux de cette expérimentation sont organisationnels, car de nombreux acteurs sont parties prenantes, ainsi que réglementaires et normatifs. En outre, à l'échelle du bassin versant de la Drôme, l'enjeu environnemental est important avec le besoin de maintenir un débit minimal de la rivière en été.

Les acteurs de la vallée de la Drôme sont historiquement engagés dans des politiques et actions en faveur de l'agroécologie et de l'environnement. Le Syndicat de la rivière Drôme conduit actuellement une étude prospective pour l'adaptation du territoire au changement climatique. Elle servira de vision cadre en vue du renouvellement du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau.



**4,1 milliards de m<sup>3</sup> d'eau douce consommés répartis en France**



**12% pour le refroidissement des centrales électriques**



**26% pour la production d'eau potable**



**4% pour les usages industriels**



**58% pour l'usage agricole**

\*source : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/leau-en-france-ressource-et-utilisation-synthese-des-connaissances-en-2022>

# La boîte à outils



## REUT

### L'étude INEC " l'économie circulaire dans le petit cycle de l'eau : la réutilisation des eaux usées traitées ".

En devenant l'un des piliers dans la gestion d'une ressource aussi indispensable que l'eau, la REUT pourrait dépasser les a priori qui lui sont associés et ainsi répondre aux défis d'aujourd'hui, à condition d'être au centre de la stratégie nationale de gestion de l'eau.

<https://urlz.fr/IWKv>

### Cerema. Un premier panorama de la réutilisation des eaux usées traitées en France

<https://urlz.fr/IWKu>

## PLAN EAU

Le plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau comprend 53 mesures concrètes, qui répondent aux grands enjeux de sobriété, disponibilité et qualité, et de réponse face aux crises de sécheresse.

<https://urlz.fr/IWKq>

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE INTERNATIONAL

### La Conférence de l'ONU sur l'eau 22-24 mars 2023 - rapport du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)

Ce rapport présente les messages clés et les recommandations de cet événement historique. Le RIOB et ses partenaires ont contribué à faire de la gestion des bassins une priorité politique pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

<https://urlz.fr/IWKs>

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE FRANCE

### La carte de situation des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)

Gest'eau

<https://urlz.fr/IWKi>

### Le SDAGE du bassin Rhône-Méditerranée 2022-2027 et son programme pluriannuel de mesures

<https://urlz.fr/IWKk>

### L'eau et l'économie circulaire : de quoi s'agit-il ?

<https://urlz.fr/IWKo>

### Les 40 chiffres à connaître

sur les 7 grandes thématiques incontournables des réseaux d'eau potable en France en 2021

<https://urlz.fr/IWKp>

## SENSIBILISATION - OUTILS

### Une série d'articles et de podcasts

réalisée par Slate et financée par Veolia dont un sur la gestion de l'eau dans l'industrie

<https://urlz.fr/IWKw>

### ALEC L'eau dans mon quotidien

Un outil pour évaluer la quantité d'eau équivalente utilisée pour nos objets du quotidien

<https://urlz.fr/IWKz>

### Méli Mélo

Une Websérie drôle et décalée pour parler du sujet très sérieux de l'eau

<https://urlz.fr/IWKb>

